

Les maladies *mortelles* sont celles qui abrègent l'existence d'une manière à peu près inévitable et prochaine.

Il est des circonstances qui peuvent induire en erreur et faire porter un pronostic qui ne se vérifie pas. Indiquons-en quelques-unes.

1° Les femmes, qui passent pour être plus faibles que les hommes, supportent souvent beaucoup mieux que ceux-ci les maux graves qui les atteignent, du moins dans les circonstances communes; mais dans celles qui leur sont propres, comme la grossesse, l'état puerpéral, l'âge critique, etc., leurs maladies ont en général une très-grande intensité.

2° Les individus d'une constitution faible, manifestent fréquemment plus de résistance vitale, plus de force radicale, que les personnes d'une haute stature et d'une corpulence herculéenne.

3° Une maladie qui débute insensiblement et ne semble produire dans l'organisme qu'un faible dérangement, est maintes fois plus funeste que celle qui débute par des accidents formidables, contre lesquels est de suite dirigé un traitement énergique. M. Chomel dit avec raison : « Une douleur très-violente ajoute rarement au danger, et une douleur légère » ne doit pas rassurer le médecin (1). »

4° Il faut se défier d'une rapide cessation des symptômes graves, d'une amélioration subite annoncée par le malade lui-même, du retour momentané de son intelligence si celle-ci était égarée, etc. M. Bell fait observer que tout changement opéré brusquement, soit en bien, soit en mal, a une moindre importance pronostique que s'il se faisait avec lenteur (2).

5° Il est aussi des symptômes qui sont généralement d'un augure favorable, et qui, dans certains cas, n'annoncent rien de bon. Ainsi, la sueur générale et copieuse à la fin de l'hydrocéphalie aiguë, n'est qu'un signe trompeur; elle ne forme point une crise heureuse.

N'oublions jamais, en fait de pronostic, les recommanda-

(1) *Path. génér.*, p. 487.

(2) *Des bases du Pronostic.* (Thèse du concours d'agrégation. Paris, 1838, p. 6.)

tions d'Hippocrate. Il faut être, dit-il, prudent et réservé pour les prédictions, comme pour tous les actes qui dépendent de l'exercice de notre art (1).

2^{me} DIVISION.

GÉNÉRALITÉS DE LA THÉRAPIE.

La *thérapie* (1) ou *thérapeutique* (Θεραπεία, de θεραπεύω, je traite, je guéris), est la partie de l'art médical qui a pour objet le traitement, et pour but la guérison des maladies.

Traitement et guérison ne sont pas même chose. On traite un malade; il guérit, ne guérit pas, ou même meurt.

Le but principal de la thérapie est bien de procurer la guérison des maladies; mais lorsque ce résultat est impossible, l'art est encore utile, en s'efforçant d'atténuer les maux qu'il ne peut détruire. Dans diverses circonstances, il ne borne pas là ses services: il travaille à prévenir les maladies dont les individus ou les populations sont menacés.

De là, la distinction des traitements, en *préservatifs*, *palliatifs* et *curatifs*.

Le *traitement préservatif* ou *prophylactique*, *prophylaxie* (de προφυλασσω, je garantis), est nécessaire: 1° quand une disposition héréditaire ou acquise existe et peut faire éclater d'un moment à l'autre un état grave; 2° lorsqu'une maladie est susceptible de récidives plus ou moins fréquentes; 3° quand une cause puissante vient d'agir et doit avoir de fâcheuses conséquences, comme la morsure d'un animal venimeux ou enragé; 4° enfin, si l'on redoute l'influence d'une épidémie ou l'approche d'une maladie contagieuse. On use

(1) *Prédict.*, t. XI, n° 5.

(2) Je préfère le mot *thérapie*, parce qu'il est plus court, plus euphonique, plus rapproché de son étymologie. Les auteurs qui ont écrit en latin, les allemands surtout, emploient habituellement le mot *therapia*.

des préservatifs spécifiques connus, ou l'on s'adresse à l'hygiène privée et publique, et l'on porte une attention spéciale aux dérangements même les plus légers.

Le *traitement palliatif* est nécessaire lorsque l'on ne peut ou qu'on ne doit pas obtenir la guérison d'une maladie. Il est, en effet, des maux d'une telle opiniâtreté, que l'on essaierait en vain de les détruire. En les combattant avec vigueur, on abrègerait infailliblement l'existence du malade. Prolonger la vie, diminuer les souffrances, tel est alors le but de l'art. Il est aussi des maladies qu'on ne doit pas guérir, parce que leur cessation, surtout si elle était rapide, pourrait exposer l'économie à des affections plus sérieuses ⁽¹⁾, soit dans le même organe, soit vers une autre partie plus essentielle à la vie.

Le *traitement curatif* est la tâche la plus ordinaire, l'objet principal de la thérapie. Il est général ou local, direct ou indirect; il se compose de méthodes, se base sur des indications, met en œuvre des moyens variés; en un mot, il embrasse une longue suite de préceptes et de procédés, dans le but de ramener l'état normal de l'économie.

On peut appeler *traitement consécutif*, celui auquel il faut avoir recours pendant la convalescence, surtout si quelques symptômes annoncent que l'état morbide n'est pas complètement dissipé.

Ainsi, la thérapie intervient à tous les instants. Elle est, sans contredit, la partie la plus importante de la science médicale. A moins de n'étudier celle-ci que comme une section de l'histoire naturelle, on ne recherche avec tant de soin le caractère, le siège, les causes des maladies, que pour pouvoir les combattre avec plus de succès.

Les racines de la thérapeutique plongent, si l'on peut ainsi parler, dans le domaine entier de la pathologie. Là se trouvent celles de ses bases qu'on peut nommer rationnelles; elle en a aussi de purement expérimentales ou empiriques. Les

(1) Raymond; *Maladies qu'il est dangereux de guérir.*

unes et les autres doivent se prêter un mutuel appui. Leur isolement a été l'obstacle le plus grand aux progrès de cette partie de l'art. Il a favorisé l'esprit de système d'une part, et la routine de l'autre.

Malgré l'importance de son but, les services qu'elle rend et ceux qu'elle promet, la thérapie est certainement la partie la moins avancée de la médecine. Que de maladies dont les traitements sont demeurés incertains! que de moyens de l'art dont l'action est encore mystérieuse! que d'influences mal appréciées! que de ressources trop souvent négligées! quelle multitude d'effets variés selon les organisations diverses, qui réclament un nouvel examen! La thérapie offrira longtemps encore un champ vaste et fécond à l'intelligente activité des observateurs.

Mais que de difficultés n'y rencontrent-ils pas! Il est une foule de circonstances dont il faut se préoccuper dans l'appréciation des faits; il est de nombreuses coïncidences qui modifient l'organisme; il faut se défier et tenir compte des influences morales; on doit distinguer sans cesse ce qui appartient à la nature et ce qui dépend de l'art.

Cette distinction est de la plus haute importance. On attribue souvent à des causes extérieures des effets qui résultent d'une réaction intérieure organique.

L'organisme possède une tendance naturelle vers le rétablissement de l'équilibre. C'est un fait trop remarquable, trop essentiel à noter, pour que je ne m'arrête pas un instant à en constater la réalité, à en mesurer la valeur et les limites. Il sera plus facile ensuite de déterminer dans quelle direction et avec quelles chances de succès pourront être invoquées les ressources de l'art.

§ I. — Nature médicatrice.

L'organisme, comme diverses considérations l'ont déjà fait connaître, est doué de forces en vertu desquelles les fonctions s'exécutent, la vie se maintient et se propage. Il ne possède

pas seulement une puissance conservatrice et une faculté reproductrice; il se montre doué de forces réparatrices, lorsqu'une cause nuisible vient altérer la structure des organes et troubler l'harmonie des fonctions.

Des faits nombreux prouvent que les êtres organisés, lésés dans leur manière d'être normale, peuvent réagir, repousser les agents de destruction et rétablir l'intégrité de leurs parties constitutives.

C'est en vertu de ce pouvoir, qu'un végétal répare promptement les pertes qu'on lui fait subir, qu'un zoophyte reproduit les parties qu'on lui a retranchées, etc.

Dans les animaux des classes plus élevées, cette régénération est rare, ou du moins elle est bornée à quelques tissus simples; mais il existe chez eux une tendance manifeste à la restauration, à la guérison des parties altérées (1).

Ainsi, une plaie étant faite aux chairs, il suinte des bords de la division une sorte de colle vivante qui rétablit la continuité des tissus. La fracture d'un os guérit par un mécanisme analogue.

Dans une multitude de circonstances, on voit l'organisme se délivrer des agents qui le fatiguent. Un corps étranger, logé dans une partie, en est expulsé, soit par l'action incessante des fibres, soit par la formation d'un fluide qui facilite le déplacement de ce corps, soit par un appareil organique nouveau qui se développe autour de lui, le dissout et facilite sa résorption.

Un grand vaisseau est oblitéré. Le sang paraît définitivement détourné d'une vaste circonscription organique; mais aussitôt, des routes nouvelles sont élargies ou créées, et permettent à ce fluide d'arroser et de vivifier ces parties menacées d'une inanition mortelle.

Dans ces actes tout à fait occultes, silencieux, spontanés, l'organisme se montre animé d'une force à laquelle on serait tenté de supposer de l'intelligence, et à laquelle on est bien forcé d'accorder une merveilleuse activité.

(1) Triller; *De mira naturæ solertia in reparandis damnis corpori animato illatis.* (Opera, t. II, p. 286.)

Il est une infinité de dérangements peu intenses dont l'économie se débarrasse sans secours étranger.

Des réactions incessantes travaillent au maintien de l'intégrité des organes. Ainsi, la toux, le vomissement, la diarrhée, les sueurs, les flux urinaires, hémorrhagiques, etc., ont pour but de délivrer l'économie des agents morbifiques qui la fatiguent et l'irritent.

Il est des lésions qui, troublant la structure ou la forme des organes, devraient entraîner la suspension définitive de leur action, et faire bientôt cesser le mouvement dans la machine tout entière; mais la vie s'accommode de ces états anormaux. Quand elle ne peut vaincre les obstacles, elle en amoindrit les inconvénients et quelquefois en efface les conséquences.

Par une tendance tout à fait instinctive, les malades sentent souvent ce qui peut leur être utile. Il est des appétits qu'il faut interroger et satisfaire.

L'animal malade donne à l'homme des leçons de thérapeutique et d'hygiène; il cherche un abri, le repos, l'obscurité; il refuse les aliments, et boit de l'eau s'il en trouve à sa portée.

Ces faits, qu'il serait facile de multiplier, prouvent qu'il s'opère, dans l'organisme vivant, des actes nombreux émanant d'une puissance spontanément réparatrice.

Reconnue et signalée par le père de la Médecine (1), cette puissance a été l'objet de la vénération d'un grand nombre de médecins, parmi lesquels se distinguent Sydenham, Baglivi, Stahl, Bordeu.

Il n'est pas jusqu'aux organiciens les plus purs qui n'admirent et ne proclament la sage prévoyance et les instincts conservateurs de cette bienfaisante nature (2).

Il n'est pas possible, en effet, de suivre l'état morbide dans ses évolutions premières, dans ses périodes successives, dans les crises qu'il manifeste, dans ses issues variées, sans recon-

(1) *Sunt naturæ morborum medicatrices.* (Epid., lib. VI.)

(2) Rostan; *Cours de Médecine clinique*, t. III, p. 221, 222.

naître un enchaînement, une coordination d'actes et de phénomènes, émanés d'une puissance vigilante et réellement curatrice.

Rien n'est donc mieux prouvé que cette thérapeutique de la nature, comme l'appelle Hufeland (1).

Mais qu'est-ce donc que cette nature? Est-ce un principe particulier, un agent exclusivement approprié à l'état morbide?

Je réponds avec Burdach : « Il est impossible de croire que » cette force médicatrice soit une force spéciale, mise en réserve pour les cas de nécessité, dont l'action ne se déploie » que pendant les maladies et qui reste complètement inerte » dans l'état de santé (2). »

Les propriétés vitales, les inspirations de l'instinct, les efforts médicateurs de la nature, remontent au même principe, dépendent de la même force. Ce sont des modes d'action, des attributs variés, mais au fond identiques, de la force vitale.

Aussi, existe-t-il une remarquable analogie entre les actes qui s'exécutent pendant l'état de santé, et ceux qui signalent l'état de maladie (3).

Comme l'instinct, la nature médicatrice suit des lois à peu près constantes; elle procède avec régularité et sans le secours d'un enseignement préalable (4). Elle est dénuée de raison, incapable de réflexion (5), et cependant elle se montre souvent supérieure à toutes les inventions de l'art. Il n'est pas rare de voir, après que la science a épuisé ses secrets, la nature abandonnée à ses propres ressources, obtenir une guérison inespérée.

Il est moins rare encore de voir les mêmes maladies guérir, bien que traitées par les remèdes les plus différents, souvent par des moyens absolument inertes ou absurdes, ou cer-

(1) *Bibl. germ.*, t. VI, p. 37.

(2) *Physiologie*, t. VIII, p. 529.

(3) Demleuthner; *De sanatione ad morbum relatione*. Virceburg, 1828, p. 31.

(4) *Non edocta natura, nec ullo magistro usa*. (Hippocrate; *Epid.*, VI, sect. V. — Foës, p. 809.)

(5) Dubois d'Amiens, *Path. génér.*, t. I, p. 241.

tainement contraires, dont la nature balance ou corrige la funeste influence.

Le concours de la nature est toujours nécessaire à la réussite d'un procédé de l'art. *Natura repugnante, nil proficit medicina*. Et le succès d'un traitement n'en prouve pas toujours l'excellence.

La nature sait se plier aux circonstances les plus hostiles; elle a des ressources inattendues; elle se ménage d'heureuses transitions, procède avec une sage lenteur, et atteint son but par un travail persévérant.

C'est surtout à se débarrasser de certains produits morbides qu'elle se montre habile. Il est curieux de suivre les routes diverses que le pus d'un abcès profond est obligé de parcourir à travers des organes quelquefois très-déliés, très-importants ou très-résistants, pour arriver jusqu'au dehors.

C'est un fait remarquable que cette disposition de la nature à porter ses efforts du centre vers la périphérie. Toute réaction a pour résultat de repousser, d'éliminer ce qui gêne ou blesse les organes.

Ainsi, la force vitale, agent premier de la formation organique, source commune des facultés et des propriétés spéciales des solides et des fluides, est, aussi bien en maladie qu'en santé, le promoteur des actes nécessaires à la conservation des individus.

Mais cette puissance s'exerce selon des modes variés. Elle n'a pas chez tous le même degré d'énergie. Elle peut s'égarer. Si, parmi les êtres organisés, on rencontre des aberrations de forme, des anomalies, qui prouvent les erreurs, les distractions de la force formatrice des organes, de même, en maladie, la nature semble quelquefois s'égarer, elle se montre infidèle à ses propres lois. Il est des dérangements graves qui attestent de sa part un défaut de plan, une irrégularité complète dans les actes, dans les procédés qu'elle suscite ou dirige. C'est sans doute parce que l'agent morbifique a porté le désordre au foyer de l'innervation, a infecté le sang, a troublé ou tari les sources de la vie.

Alors même que des conséquences aussi funestes ne sont pas à redouter, la nature peut s'engager dans de fausses voies. A quoi servent ces déplacements de siège, ces envahissements, ces répétitions d'actes morbides qui compromettent des organes essentiels? Pourquoi ces instincts trompeurs ⁽¹⁾ qui portent les malades à manger quand ils devraient s'en abstenir, à prendre des excitants quand leur régime devrait être adoucissant, à se lever quand ils devraient rester étendus, à presser, frotter, gratter, des parties irritées qu'il faudrait laisser en repos?

La nature n'est donc pas toujours un conseiller prudent. Elle n'est pas infaillible dans ses opérations. Elle est souvent insuffisante dans l'accomplissement de ses desseins. Elle manque son but ou le dépasse par des réactions trop vives ou même dangereuses.

Livrée à elle-même, elle ne produirait le plus ordinairement que des cicatrices difformes, des cals défectueux, des adhérences vicieuses, des coarctations nuisibles, des suppurations interminables, de funestes dégénérescences.

Tout habile qu'elle est, il lui faut donc un guide ou du moins un auxiliaire éclairé ⁽²⁾. L'instinct des animaux se perfectionne au contact de l'intelligence humaine; de même la nature médicatrice, secondée par les lumières de la science, compte des succès plus nombreux et plus décisifs.

Des réflexions qui précèdent, on peut déduire les corollaires suivants :

1° L'organisme tend au rétablissement des fonctions dont l'harmonie est troublée. Il possède une spontanéité curative qui est l'un des attributs de la force vitale.

2° Cette force réagissante et médicatrice peut demeurer insuffisante ou s'égarer. Elle doit alors être aidée ou dirigée avec habileté.

La nécessité d'un secours étranger, c'est-à-dire des don-

⁽¹⁾ Fourcault; *Mém. de la Société méd. d'émulation*, t. IX, p. 422.

⁽²⁾ *Medicus remedia confert non solum ut naturæ minister, sed interdum adjutor, interdum etiam ut opifex primarius.* (Fernel; *Therap. univers.*, cap. I, p. 667.)

nées de l'expérience et de la coopération de l'art, se trouve ainsi démontrée. Voyons donc quels genres de services la science et l'art peuvent rendre à la nature. C'est là l'objet des méthodes, des indications et des agents dont il va maintenant être question.

§ II. — Méthodes thérapeutiques.

Le mot *méthode* (*μετα, par; odos, chemin*) signifie la voie par laquelle on atteint un but. Une méthode thérapeutique est la voie à suivre, la direction générale à donner aux moyens de l'art, pour obtenir la guérison d'une maladie.

Plusieurs méthodes peuvent mener au même but; mais toutes n'y conduisent ni avec la même certitude, ni avec la même rapidité. Un choix est donc nécessaire.

Hippocrate, premier inventeur des méthodes médicales ⁽¹⁾, préféra toujours celle qui repose sur l'observation de la nature.

Galien ⁽²⁾, Stahl ⁽³⁾, les divisèrent en *rationnelles* et *empiriques*, en *dogmatiques* et *spécifiques*.

Barthez, désirant embrasser et classer avec ordre les principales règles de la pratique, divisa les méthodes thérapeutiques en *naturelles*, *analytiques* et *empiriques*. Il en formula ainsi les principaux attributs :

« Les méthodes *naturelles* ont pour objet de préparer, faciliter et fortifier les mouvements spontanés de la nature qui tendent à opérer la guérison. »

« Les méthodes *analytiques* sont celles où, après avoir décomposé la maladie dans les affections essentielles dont elle est le produit ou dans les maladies plus simples qui s'y compliquent, on attaque directement ces éléments. »

« Dans les méthodes *empiriques*, on s'attache directement à changer la forme entière de la maladie, par des remèdes

⁽¹⁾ Barthez; *Discours sur le génie d'Hippocrate*, p. 8.

⁽²⁾ *Meth. med.*, lib. V, 10, et lib. VII, 2.

⁽³⁾ *Collegium Casuale*, p. 11, 12.